

également le point de contact du ministère pour ce qui est des services professionnels d'architectes, de conseillers en gestion et en génie et d'aéropographes, ainsi qu'en ce qui concerne l'exploitation des possibilités outre-mer pour fournir aide et formation techniques sur une base commerciale. Une de ses activités importantes consiste à favoriser les initiatives en matière de commercialisation comme la création de consortiums et l'utilisation de maisons de commerce pour aider les petites entreprises à participer aux marchés d'exportation.

Le Centre des entreprises à participation et des projets clés en main s'occupe de la promotion et de la publicité à l'étranger sur le fait que le Canada est en mesure de participer à des projets industriels multidisciplinaires tels que des projets clés en main ou des entreprises en coparticipation, en vue d'établir en permanence la présence d'une industrie ou d'un service dans un pays étranger. Le Centre constitue le point de contact du ministère, où peuvent s'adresser les hommes d'affaires pour obtenir renseignements et conseils.

La Direction du financement international (DFI) prend part à l'élaboration des politiques et procédures concernant l'aide extérieure, les crédits à l'exportation et autres arrangements pour le financement des exportations. Comme le financement fait partie intégrante de toute transaction, la Direction a concentré ses ressources sur l'identification des besoins financiers spécifiques des exportateurs canadiens pour leur permettre de pratiquer une concurrence dynamique avec les commerçants étrangers. Elle tient les exportateurs canadiens au courant des services de financement offerts par les administrations publiques canadiennes et par les institutions financières internationales au sein desquelles le Canada et d'autres pays industrialisés détiennent une participation.

La Direction générale de la commercialisation des grains participe à l'activité du gouvernement fédéral en matière d'aide à la création de marchés et de développement industriel pour les grains, les oléagineux et leurs dérivés en vrac. Elle contribue à la formulation d'une politique globale relative à la production, au transport et à la commercialisation des grains par l'entremise du Comité des grains, et travaille en étroite collaboration avec la Commission canadienne du blé pour ce qui concerne les ventes de grains et les programmes de promotion. Au niveau opérationnel, elle s'occupe notamment de l'institution et de l'administration de programmes en vue d'accroître les exportations de grains, d'oléagineux et de leurs dérivés, et d'aider à assurer la stabilité du marché. Parmi ces programmes figurent le Programme stimulant la commercialisation des céréales et oléagineux (GOMI), les facilités de crédit pour la vente des grains et les paiements anticipés pour les grains des Prairies. La Direction participe à l'activité d'organismes internationaux s'intéressant aux grains et aux oléagineux comme le Conseil international du blé et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

Le Bureau du conseiller en politique de transport s'intéresse aux transports et aux problèmes de transport à court et à long terme qui influent sur le progrès industriel et commercial du Canada. Le tarif-marchandises et les services aux expéditeurs font l'objet de révisions constantes, de même que les politiques régionales, nationales et internationales relatives aux transports et les mesures qui entraînent des conséquences pour le commerce canadien. Une aide est fournie aux exportateurs lors de la sélection d'itinéraires et de moyens appropriés de transport aux coûts les plus bas possible. Le Bureau participe à l'activité de conférences et d'organisations nationales et internationales intéressées au mouvement des marchandises, au transport multimodal, aux systèmes de distribution, à la simplification de la documentation et des procédures commerciales, et au développement du transport maritime international.

La Direction générale des programmes et services d'exportation administre les programmes d'encouragement des exportations aux termes du Programme des projets de promotion (PPP) et du Programme de développement des marchés d'exportation (PEMD).

Dans le cadre du PPP, des foires commerciales, des missions commerciales et